



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis est par les présentes donné par le soussigné, Jean-Denis Jacob, greffier, que :

1. **Le 13 juin 2011, à 19 h 30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 451, boulevard Saint-Jean à Pointe-Claire, le comité de démolition étudiera une demande pour l'obtention d'un permis de démolition visant l'immeuble situé au 24, avenue de Lansdowne Gardens à Pointe-Claire;
2. Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 1^{er} jour de juin 2011.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Notice is hereby given by the undersigned, Jean-Denis Jacob, City Clerk that:

1. **On June 13, 2011 at 7:30 p.m.**, in the Council Chamber of Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard in Pointe-Claire, the Demolition Committee shall review an application for a demolition permit with regards to the immovable located at 24 Lansdowne Gardens Avenue in Pointe-Claire;
2. Every person wishing to oppose the granting of a demolition permit must, within 10 days of publication of the present public notice make his objections known in writing to the undersigned, giving the reasons for his objections.

Dated at Pointe-Claire, June 1, 2011.

Jean-Denis Jacob
Greffier / City Clerk